

<http://ecoleemancipee.org/spip.php?article2173>



Intervention de Thibaut Michoux (Grenoble) contre l'augmentation des moyens pour les services de renseignement

Date de mise en ligne : jeudi 31 mars 2016



- Syndicat

du SNES - Congrès de Grenoble 2016 - Interventions des militant·e·s de l'ÉE à la tribune du
- Thème 3 : interventions des militant·e·s de l'ÉE -

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

Le texte du thème 3 dans sa rédaction initiale appelait au développement des services de renseignement. Le S3 de Grenoble et l'École Émancipée ont donc présenté un amendement contre ce mandat.

Il n'est pas habituel de voir le Snes-Fsu réclamer le renforcement des moyens de répression et de contrôle social. C'est pourtant le cas à propos de la lutte anti-terroriste.

Celui-ci réclame en effet le développement des moyens de renseignement. L'ajout de la notion « à leur juste hauteur » ne change pas le problème. Il est sans doute utile de rappeler de quoi l'on parle, quand on évoque ces « renseignements ». Aujourd'hui, ces services sont essentiellement la DCRI, c'est à dire la fusion des anciens « R.G. », notre bonne vieille « police politique », et de la DST, le contre-espionnage. Des amis, donc... Mais c'est aussi le Service Central du Renseignement Territorial, fondé en 2014 par le ministre Valls. Il est chargé de surveiller l'opinion, et particulièrement « tous les domaines (...) susceptibles d'entraîner des mouvements revendicatifs ». Bref, nous.

Alors, renforcer les services des renseignements, c'est lutter contre le terrorisme ? La France, est déjà un pays fort bien pourvu dans ce domaine. Pas plus qu'aux États-Unis, l'importance de ces services n'a permis d'éviter des attentats meurtriers. Par contre, comme l'a montré par exemple l'affaire dite « Snowden », ces services ont pour fonction de nous espionner, contrôler nos communications téléphoniques, numériques, sans respect des droits fondamentaux des personnes. Clairement, les services de renseignements, dans les pays dits démocratiques, sont loin d'être des armes de la démocratie.

Alors, à quoi serviraient ces moyens de renseignement supplémentaires que nous réclamerions ? Seulement à la lutte anti-terroriste ? Il est évident que non, et la façon dont le gouvernement actuel a utilisé son « état d'urgence » pour réprimer les militants écologistes lors de la dernière COP21 suffit à le montrer. Faut-il rappeler à quel point cette ligne répressive du gouvernement est affirmée, après les premières violences contre des jeunes protestant contre la loi Travail ? Et que dire de l'action prévisible de ces services de renseignement si accédaient au pouvoir des forces politiques encore plus dures et anti-démocratiques ?

L'amendement a donc pour objectif de supprimer cette demande de moyens supplémentaires pour le renseignement. Il n'y a pas de raccourcis pour lutter contre le terrorisme. Nos réponses propres ne sont d'ailleurs pas rappelées dans ce paragraphe. Si augmenter les moyens de la justice (largement affaiblie par la rigueur budgétaire) peut-être une demande juste, la seule vraie réponse au terrorisme, c'est l'affirmation de nos libertés, et d'un projet progressiste et émancipateur.